

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL, DE LA
-SECURITE SOCIALE, ET DE LA JUSTICE-

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL
NEL CIVIL DE L'ETAT

07-156 du 5/5/87
SECRET
PORTANT PROMOTION DES PROFESSEURS
CERTIFIES DES CADRES DE LA CATEGORIE
A, ET PARTICULIEREMENT DES SERVICES SOCIAUX
(ENSEIGNEMENT SECONDAIRE) DE LA REPUBLICA
POPULAIRE DU CONGO AU TITRE
DE MERE D'ETUDE

PAR LE MINISTRE,

(/ISAS :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 075/le du 7.12.1984, portant
ratification de l'ordonnance n° 049/le du 23.9.1984 portant mo-
dification de certaines dispositions de la Constitution du 8
Juillet 1979 ;

(/u la loi n° 15/82 du 3.2.1982, portant
statut général des fonctionnaires des cadres de la République
Populaire du Congo ;

(/u le décret n° 62/130/FP du 9.5.1962, fi-
xant le régime des rémunérations des fonctionnaires des cadres
de la République Populaire du Congo ;

(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.1962, fi-
xant les catégories et hiérarchies des cadres créés par la
loi n° 15/82 du 3.2.1982 portant statut général des fonction-
naires de la République Populaire du Congo ;

(/u le décret 62/198/FP du 5.7.1962, rela-
tif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des
cadres de l'Etat ;

(/u l'arrêté n° 2067 du 21.6.1958, fixant
le règlement sur le solde des fonctionnaires des cadres de la
République Populaire du Congo ;

XX
XX
XXXXXX

(/u le décret n° 64/165/FP-BE du 22.6.64
fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement de la Ré-
publique Populaire du Congo ;

(/u le décret n° 65/170/FP-BE du 25.6.65,
règlementant l'avancement des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 74/170 du 31.12.1974, abro-
geant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du
5.7.1962, fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnai-
res des cadres de la République Populaire du Congo ;

(/u le décret n° 67/304/MJT-DGT du 30.9.
1967, modifiant le tableau hiérarchique des cadres de la caté-
gorie A, de l'Enseignement Secondaire abrogeant et remplaçant
les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret n° 64/165/
FP-BE du 22.6.1964, fixant le statut commun des cadres de l'En-
seignement ;

(/u le décret n° 81/156 du 8.10.1984, por-
tant nomination du Premier Ministre ;

(/u le décret n° 86/1172 du 10.12.86, por-
tant nomination des membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 86/1173 du 10.12.86, por-
tant organisation des intérieurs des Ministres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 86/877 du 18.7.86, sur la prise de
d'effet des avancements et reclassements ;

.... /

(/u le décret n° 15-250 du 5 (3) 1985 déterminant le circuit d'approbation des notes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des Agents de l'Etat ;

(/u le décret n° 17-250 du 5 (3) 1985 .DGFP.DGPCE - portant interdiction du tableau d'avancement au titre de l'année 1986, des Professeurs certifiés aux cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services sociaux (Enseignement Technique) de la République Populaire du Congo et dressant la liste des fonctionnaires de ces mêmes cadres ayant droit à l'ancienneté à trois (3) ans.

DECLARATION

ARTICLE 1ER : Sont promus aux échelons ci-après au titre de l'année 1986 les Professeurs certifiés des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services sociaux (Enseignement Technique) de la République Populaire du Congo dont les noms et prénoms suivent : ACC- Néant.

AU 2° ECHELON Indice 920

- MOUANGA NKEOUA (Léopold), P/C du 13.1.85 en service à Brazzaville
- TCHIFOUMOU NKADI (Josephine), P/C du 13.9.85 en service à B/ville
- TCHIBAMBELA née KAILLA Nicole, P/C du 3.1.86 en service à B/ville
- BAKABADIO (Sébastien), P/C du 19.1.85 en service à Brazzaville
- POATY-NTOMBO (Thérèse), P/C du 15.7.86 en service à Brazzaville

AU 3° ECHELON Indice 1010

- BAKOUMA (Maurice), P/C du 2.10.85 en service à Pointe-Noire
- BANGA-MBOKO (Henri), P/C du 1.10.85 en service à Brazzaville
- BANZOUZI (Simon), P/C du 10.10.85 en service à Brazzaville
- BIABAKAKA (Philippe), P/C du 3.4.86 en service à Pointe-Noire
- DENDOLO Thérèse, P/C du 1.4.85 en service à Brazzaville
- KAYI Pascal, P/C du 12.4.85 en service à Brazzaville
- KENGUE MOUKOKO Angèle, P/C du 15.9.85 en service dans la Douane
- KIBANGUI Félicité Justine Constance, P/C du 5.10.85 en service à BZV
- KIBELOLAUD Sylvestre Jean Bernard, P/C du 5.10.85 en service à Pte-Noire
- KONGO Marie Anne, P/C du 26.10.85 en service à BZV
- LOKO Jeanne Pauline, P/C du 27.5.85 en service à Koulikou
- LOUYINDOULA Angelique, P/C du 7.4.85 en service à Pointe-Noire
- MAHOUNGOU née FOUPELO Delphine Sabine, P/C du 4.10.85 en service à Pointe-Noire
- MAKITA (Jérôme), P/C du 25.9.85 en service à Brazzaville
- MAKOUNDOU (Edith Solange), P/C du 25.9.85 en service à Brazzaville
- MALANDA née MALANDA (Gisèle), P/C du 16.10.85 en service à Pte-Noire
- MALONGA (Jean-Pierre), P/C du 4.10.85 en service à Brazzaville
- MAMPOUYA née BALENDE (Emma), P/C du 23.10.85 en service à B/ville
- MASSOLOLA née MVOUKOULOU (Anne), P/C du 1.8.85 en service à B/ville
- MATANGA née MAMBOUKA Vivianne, P/C du 23.10.85 en service à B/ville
- MBIKA Joseph, P/C du 10.7.85 en service à Brazzaville
- MIKANOUKOUNOU née BANZOUZI Jeanne, P/C du 1.8.85 en service à B/ville
- MILONGO Marcel, P/C du 1.10.85 en service à Pointe-Noire
- MITSIENO-NGANGA (Gilles), P/C du 1.10.85 en service à B/ville
- MITSINGOU Michel, P/C du 1.4.86 en service à Brazzaville
- MOUANGA Gabriel, P/C du 20.1.86 en service à Brazzaville
- MOUKOUBA née Fouete Françoise, P/C du 30.10.85 en service à B/ville
- MOUNKANA David, P/C du 4.10.85 en service à B/ville
- NGADZALA Ange, P/C du 5.10.85 en service à Brazzaville
- NGAMBA Marcel, P/C du 2.10.85 en service à Pointe-Noire
- NGOMA (Albéric), P/C du 25.9.85 en service à Pointe-Noire
- NGOMA Gabriel, P/C du 25.9.85 en service à Brazzaville

- 3 -

AU 3° ECHELON Indice 110

- NGOUA (Gaston) P/C du 1.10.86 en service à Brazzaville
- NGOUBOU (Charles) P/C du 1.10.86 en service à Brazzaville
- NGUIE MPOUNTABA Rigobert, P/C du 30.9.86 en Sca à Pte-Noire
- NKOTE née LOUSENTESI Antoinette, P/C du 1.10.86 en Sca à B/ville
- NKOUKA (Denis-Milire) P/C du 1.10.86 en service à Brazzaville
- NZAKA FOUKALA (Albert) P/C du 1.10.86 en service à Pte-Noire
- OUNOUNOU née DOVEY (Mathurine-Berthe-Filicite), P/C du 4.10.86 en Sca à Brazzaville
- PIKA (Jean-Maurice) P/C du 1.10.86 en service à Brazzaville
- SAMBA (Jacques) P/C du 1.10.86 en service à Brazzaville
- SITA née PALMATA (Marie-Rosin), P/C du 1.2.86 en Sca à B/ville
- TCHIBOUNGA M.KOSSO François, P/C du 1.10.86 en Sca à Pte-Noire
- DIAMOUANGA née NGOUZI Charlotte, P/C du 1.2.86 en Sca à BZW
- YOKA François, P/C du 1.10.86 en service à Brazzaville
- BAMBI née KONDO Antoinette, P/C du 1.10.86 en Sca à B/ville

AU 4° ECHELON Indice 110

- BAMOUANGA née KIANGUSBENE (Antoinette), P/C du 27.10.86 en Sca dans la Cavette
- DOUFILOU (Michel) P/C du 1.10.86 en service à Brazzaville
- DZONGBE (Emmanuel) P/C du 1.10.86 en service à Brazzaville
- MAYIZA née MOUKENTO (Isabelle) P/C du 5.10.86 en Sca à B/ville
- NIANGA née DINDI (Gabrielle) P/C du 1.10.86 en Sca à Brazzaville
- NOMBOT Alain Parfait, P/C du 5.10.86 en Sca à Brazzaville
- TCHITENBO née SOW DJENABA (Marie) P/C du 5.10.86 en Sca à BZW

AU 5° ECHELON Indice 120

- GOUALA (Raphaël) P/C du 1.4.86 en service à Brazzaville
- MANG-BENZI née MOULNCUI (Louise) P/C du 18.10.86 en Sca au Zaïre
- MBOU (Adolphe) P/C du 4.10.86 en service à Brazzaville
- NGAMBOU (Léon-Joseph) P/C du 14.09.86 en service à Brazzaville

AU 6° ECHELON Indice 100

- YOYO née PORTELLA (Christine) P/C du 3.10.86 en Sca à Pte-Noire

AU 7° ECHELON Indice 150

- KIMFOKO MAHOUNGOU (Sébastien) P/C du 1.10.86 en Sca à B/ville

[Signature]

.... /

AU 3^e SECTEUR

- BITSAMOU - BIL - HOUOUI A. LOK., P/C du 13.11.86 à Brazzaville
- NGARI (Fidèle), P/C du 24.11.86 à Brazzaville
- WONE MANADOU, P/C du 10.11.86 à Brazzaville

Article 2 : Conformément aux dispositions du décret n° 86-077 du 18.01.86 susvisé, cet avancement ne produira aucun effet financier.

ARTICLE 3 : Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera. /-

Brazzaville, le 5 MAI 1987

PAR LE PREMIER MINISTRE,
LE GARDE DES SCEAUX,
MINISTRE DU TRAVAIL, DE LA
SECURITE SOCIALE, ET DE LA JUSTICE,

Dieudonné KEMENGE

COMMANDANT Dieudonné KEMENGE

Ange Edouard POUNGUI

Ange Edouard POUNGUI.-

AMPLIATIONS :

- DGFP/DGPCE.....2
- MESS/CAB.....2
- D.G.B.....2
- D.C.F.....2
- B/SOLDE.....2
- B/COURRIER.....5
- DPAA.....5
- TRESOR.....2
- DGES.....2
- FETRASSEIC.....2
- JORPC.....2
- DRES.....4
- DOSSIERS/DPAA.....67
- ~~DOSSIERS~~/DGFP.....67
- BST/DGPCE.....1
- INTERESSES.....67